CESDIP • Centre de recherches sociologiques sur le droit et les institutions pénales • cesdip.fr

Questions pénales

ACTUALITÉ DE LA RECHERCHE NUMÉRO 38.1 - MAI 2025

Les contrôles d'identité et les jeunes de 17 ans

Exploitation de l'enquête nationale Escapad 2022 de l'OFDT

Fabien Jobard (CNRS-Cesdip) et **Stanislas Spilka** (OFDT)

Fabien Jobard est directeur de recherches au CNRS. Stanislas Spilka, est responsable de l'unité Data de l'Observatoire français des drogues et des tendances addictives (OFDT).

Introduction

Les contrôles d'identité sont l'une des modalités d'intervention policière les plus controversées, car la loi laisse au policier une large marge d'appréciation dans leur mise en œuvre, propice à des détournements de finalité de cette modalité d'action.

L'étude que nous proposons ici repose sur l'exploitation de données collectées au cours de la Journée défense et citoyenneté (JDC) auprès des jeunes Français·es âgé·es de 17 ans (enquêtes Escapad, OFDT). Cette exploitation est le fruit de la collaboration entre l'Observatoire français des drogues et des tendances addictives et le CESDIP[1]. Elle fait suite au *Questions pénales* (*QP*) XXIX.2, publié en 2016[2], qui avait été menée auprès de jeunes Parisiens en 2010. L'enquête 2022 permet une analyse à l'échelle du territoire hexagonal et une comparaison avec le volet 2008 d'Escapad, qui pour la première fois avait posé une question sur les contrôles de police. Pour des raisons de continuité et de lisibilité, nous reprenons dans l'exploitation de la présente enquête nationale la plupart des variables mobilisées dans le QP de 2016 selon la même trame de traitement des données (tris croisés, focus sur les jeunes à traits spécifiques, analyse multivariée).

État des savoirs

On dispose de deux types d'enquêtes sur les contrôles d'identité. La première est l'observation directe des contrôles effectivement réalisés sur la voie publique. À la suite d'une enquête menée à Paris par le Cesdip (*QP* XXIII.1, 2010), une enquête menée en 2016 par une équipe internationale autour de Sebastian Roché et Dietrich Oberwittler avait mis en avant que, dans les deux villes de province française, plus d'une interaction policière sur quatre est le fait d'un contrôle discrétionnaire entrepris par la police : sur les 293 interactions observées, 80 avaient donné lieu à un contrôle non justifié par un éventuel comportement délictuel de la personne[3]. Ces enquêtes sont fondées sur des comportements policiers réels, aussi sont-elles onéreuses : pour enregistrer un nombre suffisant de contrôles d'identité, il faut passer des dizaines voire des centaines d'heures sur le terrain.

C'est pourquoi un autre type d'enquêtes est sollicité, qui enregistre au moyen de sondages les contrôles déclarés par les personnes. En population générale à l'échelle de la France entière, outre l'enquête Escapad de 2008 sur laquelle nous reviendrons, on dispose de l'enquête « Trajectoires et Origines » (TeO) de 2009 et de l'enquête de 2016 du Défenseur des droits (DDD), qui ont interrogé divers échantillons sur les contrôles subis au cours des deux années précédentes l'interrogation. Dans TeO, la prévalence des contrôles s'élevait à environ 15 % en population générale, mais 20 % des personnes d'origine nord-africaine ou turque, et 27 % parmi les deuxièmes générations d'origine africaine. Dans l'enquête DDD, la prévalence, mesurée sur les 5 années précédant la passation, est à peu près égale en population générale, mais près de 3 fois plus élevée chez les populations auto-déclarées noires ou arabes[4]. Par ailleurs, 51,5 % des jeunes hommes de 18 à 25 ans déclarent avoir été contrôlés au moins une fois au cours des 5 dernières années, ce qui est là aussi 3 fois plus que l'ensemble de la population.

Comme on le voit, les enquêtes sociologiques de qualité (qu'elles procèdent d'observations systématiques de longue durée ou d'échantillonnages amples et solides) ont principalement recherché deux éléments : la prévalence des contrôles en population générale et les sources éventuelles de discrimination selon l'origine, ce que l'on appelle en France le « contrôle au faciès ». L'enquête Escapad,

L'enquête Escapad

Pour la neuvième fois depuis la mise en place du dispositif Escapad en 2000, l'Observatoire français des drogues et des tendances addictives (OFDT), en lien avec la Direction du service national et de la jeunesse (DSNJ) du ministère des Armées, a interrogé en mars 2022, 23 701 jeunes de 17 ans participant à la journée défense et citoyenneté (JDC). Les questionnaires anonymes sont auto-administrés : les appelé·es remplissent personnellement le questionnaire papier durant la JDC. Le Comité du label de la statistique publique avait accordé le label d'intérêt général et de qualité statistique à Escapad en 2022. L'enquête 2008 avait quant à elle été réalisée du 15 au 31 mars 2008, auprès de 39 542 adolescents de 17 ans.

Le questionnaire 2022 était constitué d'un questionnaire-socle qui concernait l'ensemble des répondants, complété de trois sous modules qui abordaient des thèmes différents, chacun n'étant posé qu'à un tiers des répondants. Le module sur les contrôles d'identité n'a ainsi concerné que 7 131adolescents. Il reprenait en grande partie les questions déjà posées dans l'enquête Escapad 2008.

Ces questions, à la formulation desquelles, comme en 2008, a participé Fabien Jobard, sont, en 2022, les suivantes :

— Au cours des 12 derniers mois, avez-vous fait l'objet d'un contrôle d'identité dans la rue par des policiers ou des gendarmes ? (non, oui une fois, oui plusieurs fois). La dernière fois, étiez-vous seul·e ?

— Au cours des 12 derniers mois, avez-vous fait l'objet d'un contrôle d'identité par des policiers ou des gendarmes alors que vous étiez sur un deux-roues ou en voiture ? (non, oui une fois, oui plusieurs fois). La dernière fois, étiez-vous seul·e ?

— Au cours des 12 derniers mois, avez-vous fait l'objet d'un contrôle d'identité par des policiers ou des gendarmes parce que vous fumiez du cannabis ? (non, oui une fois, oui plusieurs fois). La dernière fois, étiez-vous seul·e ?

Il convient de noter que les formulations 2022 ont été légèrement adaptées distinguant les modalités « oui, une fois » et « oui, plusieurs fois ». Et pour mieux traduire la réalité des communes rurales ou petites agglomérations, la question précisait en 2022 « policiers ou gendarmes ».

1. Fabien Jobard préside le Collège scientifique de l'OFDT et sa directrice scientifique, Ivana Obradovic, est chercheuse associée au Cesdip.
2. Sophie Peaucellier et al., « Les contrôles d'identité et les jeunes Parisiens », *Questions Pénales*, XXIX, 2, 2016. Quelques années plus tôt, Fabien Jobard et René Lévy avaient publié un premier *Questions Pénales*, également sur Paris, mais il portait sur un tout autre type d'enquête, puisqu'il s'agissait alors d'une observation systématique de contrôles effectués sur 5 lieux parisiens (« Les contrôles d'identité à Paris », *Questions Pénales*, XXIII, 1, 2010).
3. Roché Sebastian, Oberwittler Dietrich et al., 2016, « Les logiques professionnelles et politiques du contrôle », *Revue française de science politique*, 66 (2), p. 271-293.
4. Fabien Jobard, Jacques de Maillard, « Les relations police/population au prisme des contrôles d'identité », in Défenseur des droits, *Inégalités d'accès aux droits et discriminations en France.* Paris : La Documentation française, 2019, t.1, p. 159-173.

Tableau 1. Évolution des prévalences de contrôle par sexe entre 2008 et 2022.

2022 « Au cours des 12 derniers mois, avez-vous fait l'objet d'un contrôle d'identité dans la rue par des policiers ou gendarmes ? »	Garçons	Filles	Ens.
Non	68	87	78
Oui (une ou plusieurs fois)	32	13	22

2008 « Au cours des 12 derniers mois, avez-vous fait l'objet d'un contrôle d'identité dans la rue par la police ? »	Garçons	Filles	Ens.
Non	61	84	72
Oui	39	16	28

Source : enquêtes Escapad de l'OFDT ; exploitation CESDIP.

qui a l'insigne avantage d'offrir une très bonne représentativité de la population adolescente (filles et garçons de 17 ans) à l'échelle nationale, permet de travailler la question des contrôles sous un jour différent des autres enquêtes, puisque la plupart des questions posées dans Escapad portent sur les aspects de santé des jeunes (santé physique, santé psychique, addictions, conditions de vie…).

Évolution de la prévalence des contrôles à 17 ans entre 2008 et 2022

Une première question à laquelle l'enquête de 2022 permet de répondre est celle de la prévalence des contrôles en population générale.

À l'échelle de la France, Escapad 2022 révèle que 22 % des jeunes de 17 ans ont fait l'objet d'un contrôle d'identité dans la rue par des policiers ou des gendarmes, alors que la proportion s'élevait à 28 % en 2008. Le premier enseignement de l'enquête est donc la baisse significative des contrôles déclarés par les jeunes. La baisse est plus fortement marquée chez les garçons (39 % contre 32 %) que chez les filles (16 % contre 13 %).

Cette baisse de la prévalence peut surprendre au regard des années considérées, qui incluent les deux années concernées par les mesures de confinement et de resserrement du contrôle policier. Il est vraisemblable que les jeunes interrogé·es aient distingué, dans leurs réponses, les contrôles d'identité stricto sensu des contrôles du bon port de l'attestation exigée lors des confinements. Si l'on tient cette baisse de la prévalence pour acquise[5], on peut faire l'hypothèse que les réquisitions des procureurs sont moins fréquentes et/ou que les directions de police et de gendarmerie fondent moins leurs dispositifs d'intervention de voie publique sur le contrôle d'identité, ce qui pourrait être un effet des discussions publiques extrêmement fréquentes autour de ces politiques depuis la publication de notre enquête parisienne.

Les principales catégories de jeunes contrôlé·es

Quels sont les profils et les situations les plus liés à une probabilité élevée de déclarer au moins un contrôle durant l'année écoulée ?

D'abord, et conformément à l'ensemble de la littérature sur les activités policières, les garçons sont bien plus nombreux que les filles qui déclarent avoir été contrôlées au moins une fois (31,8 % vs. 13,1 %).

Parmi les autres indicateurs socio-démographiques, vivre dans l'agglomération parisienne est également un facteur prédictif puisque 27,2 % des 793 jeunes y déclarent un contrôle. La situation scolaire semble jouer beaucoup : 43,2 % des 280 jeunes en apprentissage déclarent avoir subi un contrôle policier. Les indicateurs de santé et de conditions de vie, de leur côté, peuvent également distinguer des groupes de jeunes au regard des contrôles déclarés, dans des proportions à peu près semblables au fait d'être un garçon. Ainsi, 32,1 % des 293 jeunes qui déclarent avoir déjà eu faim sans pouvoir manger au cours de la journée déclarent aussi au moins un contrôle. La proportion est comparable (31,8 %) chez les 242 jeunes qui ont commis au moins une tentative de suicide ayant nécessité une hospitalisation. Curieusement, les jeunes ayant une activité sportive quotidienne déclarent également dans des proportions comparables un contrôle vécu dans les deux ans (30,7 %). Mais, contrairement à l'enquête parisienne de 2010, l'IMC semble peu prédictif du fait de déclarer un

Graphique 1. Quelques propriétés des jeunes interrogé·es selon l'occurrence de contrôles.

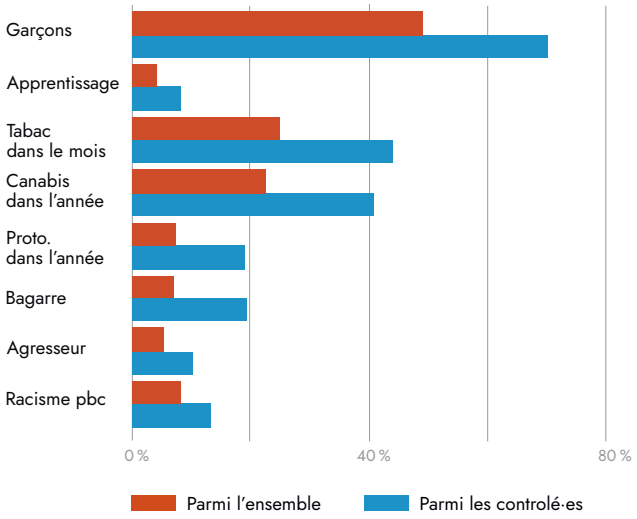

Lecture : Les garçons forment presque la moitié de l'ensemble de la population, mais 77,8 % des contrôlé·es. Les victimes d'injures, propos ou attitudes racistes dans l'espace public forment 8,3 % de la population, mais 13,2 % de l'ensemble des contrôlé·es.
Source : enquêtes Escapad de l'OFDT ; exploitation CESDIP.

contrôle. Beaucoup de ces proportions très prononcées portent toutefois sur des effectifs faibles.

Avec le fait d'être en apprentissage, les facteurs les plus liés au fait d'avoir vécu un contrôle sont des facteurs liés à la consommation quotidienne de cigarettes (48 % des 1039 jeunes concerné·es déclarent au moins un contrôle), à la consommation d'alcool au moins une fois par mois (30,2 % des 2566 jeunes concerné·es), au fait d'avoir déjà fumé du cannabis (38 % des 2006 jeunes concerné·es), mais surtout d'avoir fumé du cannabis dans les 12 mois ayant précédé l'enquête (45,7 % des 944 jeunes concerné·es) ou d'avoir inhalé du protoxyde d'azote (52,6 % des 137 jeunes concerné·es), d'avoir acheté du cannabis au moins une fois dans l'année (53,4 % des 655 jeunes concerné·es). Ainsi, ce sont les pratiques déviantes et surtout les pratiques illicites autour du cannabis ou, mais les effectifs ici sont très faibles, du protoxyde d'azote qui indiquent les groupes les plus fournis de jeunes contrôlé·es. Et, comme dans l'enquête parisienne de 2010, avoir pris part à des violences est plus associé encore au contrôle policier. Avoir insulté ou menacé quelqu'un « au point de lui faire peur » signale pour 58,4 % des concernés un contrôle d'identité dans les deux ans qui ont précédé. Avoir participé à une bagarre ou, pire encore, avoir « agressé quelqu'un (gifles, coups de pieds, coups de poings…) » sont deux comportements très prédictifs : respectivement 57,3 % et 66,3 % des resp. 497 et 291 jeunes concerné·es déclarent un contrôle. Avoir été victime d'insultes, de propos ou d'attitudes racistes est pour 35,4 % des 577 jeunes concerné·es lié à au moins un contrôle.

Il est important de rappeler que plus les proportions sont élevées, moins les jeunes concerné·es sont nombreux·ses. Les jeunes qui déclarent avoir déjà agressé quelqu'un sont peu nombreux, si bien que si deux tiers d'entre eux déclarent avoir subi un contrôle, cela ne fait jamais qu'un groupe de 291 jeunes. Pour figurer ces écarts entre proportions et effectifs, le graphique 1 présente les écarts entre la part

5. On ne peut exclure, en toute rigueur, un effet de formulation de question puisqu'en 2008 le questionnaire ne précisait pas « dans la rue ».

des sous-groupes dans la population générale et la part des sous-groupes dans la population des contrôlé·es dans les deux ans qui ont précédé l'enquête.

Analyse multivariée

Cette première description des facteurs associés au contrôle d'identité considère les variables isolément les unes des autres. Dans une analyse multivariée, on tient simultanément compte de l'ensemble des variables et de leurs combinaisons. Puis, on met en évidence des groupes d'individus qui partagent un ensemble de caractéristiques communes.

À partir des résultats fournis par une analyse des correspondances multiples (ACM), nous avons construit une typologie des individus via une méthode de classification ascendante hiérarchique, qui les regroupe dans des groupes les plus homogènes possibles. À chaque groupe correspond un profil moyen, dressé à partir des caractéristiques les plus partagées par les membres du groupe. Se dessine ainsi une représentation plus précise des différents profils d'individus (graphique 2).

Le groupe des non-contrôlés

Le premier groupe (70,2% de l'ensemble des jeunes) réunit la plupart des non-contrôlé·es : alors que 78% de la population adolescente de 17 ans ne déclare aucun contrôle, 87% des adolescents de ce groupe sont des non-contrôlé·es. Cette sur-représentation des non-contrôlé·es amène cette modalité à significativement contribuer à la formation de ce groupe (valeur-test = 23). La plupart des jeunes interrogé·es se retrouvent dans ce groupe, qui réunit 4 220 individus, soit 70% de l'échantillon constitué pour l'analyse[6]. On y trouve une proportion significativement supérieure de filles que dans la population générale (53,2% vs. 52%).

Quelles sont les caractéristiques de ce groupe ? Les modalités les plus contributives à la formation de ce groupe sont l'abstinence. Ainsi, dans ce groupe, quasi tous les jeunes n'ont pas fumé de cannabis dans l'année, ni de cigarettes dans le mois et, alors que près de la moitié des jeunes interrogé·es n'ont jamais fumé de cigarettes de leur vie, leur part dans ce groupe est de 61%, alors que 40% des jeunes n'ont pas bu dans le mois, leur part dans ce groupe est de 53%. Aussi, la plupart des non-contrôlés sont des non-consommateurs d'alcool, cannabis, tabac.

Autres variables fortement constitutives du groupe : celles liées à la violence. Rares sont les jeunes, on le sait, qui ont participé à au moins une bagarre au cours de leur vie ; ils et elles sont encore plus rares dans ce groupe (1,5% vs. 7,1%). Le constant est plus prononcé encore pour celles et ceux qui ont agressé physiquement quelqu'un au cours de leur vie (0,24% vs. 4,2%). Ces ratios particulièrement faibles se retrouvent du reste lorsque l'on considère celles et ceux qui se déclarent victimes d'insultes ou de menaces « au point d'avoir eu peur » : 10,7% vs. 15,0% ; ou victimes d'agressions physiques : 1,9% vs. 5,4%. Ce groupe de non-contrôlé·es réunit donc la plupart des jeunes sûr·es et non-violent·es. Ce sont aussi, pour la plupart, des jeunes qui s'estiment en très bonne santé par rapport aux autres jeunes de leur âge et, dans leur quasi-totalité, n'ont jamais commis de tentative de suicide.

En termes socio-démographiques, il faut noter que les trois quarts des jeunes de ce groupe sont en lycée général ou technologique, car aucune autre variable (outre la sur-proportion de filles) ne contribue significativement à la constitution de ce groupe. Dans le fil des analyses précédentes, « à plat », on constate que les variables les plus significativement associées au contrôle sont les variables de comportement : comportement à l'égard des consommations d'alcool, de tabac et de drogues illicites, et à moindre titre comportement à l'égard de la violence physique et de la violence verbale. Tout bien considéré, ce vaste groupe de non-contrôlé·es est le groupe des jeunes abstinents, sûrs et tranquilles.

Graphique 2. Taille des quatre groupes issus de l'analyse multivariée.

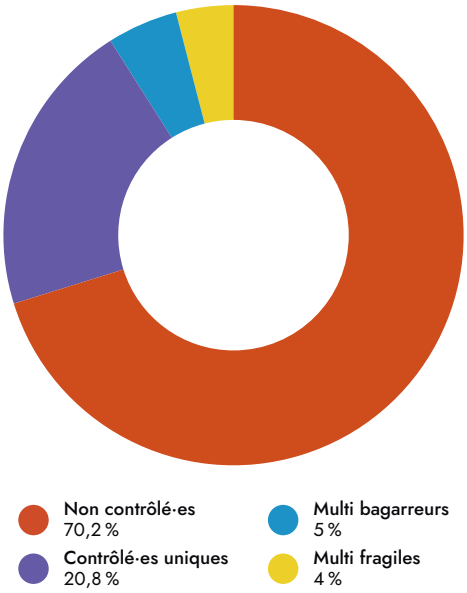

Lecture : Si l'on regroupe les individus selon les caractéristiques qui les rapprochent et qui les éloignent les uns des autres, on repère 4 groupes distincts. Le groupe dit des « non-contrôlé·es » (70,2 % de l'ensemble) est celui qui a entre autres caractéristiques constitutives du groupe (ie. « statistiquement significative ») celle de réunir une forte part de jeunes qui ne déclarent aucun contrôle : 87 % des jeunes de ce groupe n'en déclarent aucun, alors que cette proportion n'est « que » de 79 % parmi l'ensemble des jeunes. Ce groupe réunit 77 % des non-contrôlés de l'ensemble de la population. La dénomination du groupe ne signifie donc pas que tous les non-contrôlés se trouvent dans ce groupe, mais que ce groupe regroupe beaucoup plus de non-contrôlés que les autres groupes.
Source : enquêtes Escapad de l'OFDT ; exploitation CESDIP.

Les trois autres groupes se caractérisent par une sur-représentation des contrôlés. Ils sont toutefois de nature et de taille différentes. On peut ainsi distinguer un premier groupe, formé de 1 252 jeunes, soit un cinquième de l'ensemble, qui est un groupe dans lequel on retrouve une sur-représentation des contrôlé·es uniques (18,8% vs. 12,3%). On qualifiera donc ce groupe des contrôlés uniques. Les deux autres groupes sont bien plus clairsemés puisqu'ils réunissent respectivement 298 (5%) et 242 (4%) de la population. Dans ce premier petit groupe, on retrouve une très nette sur-représentation des multi-contrôlé·es (44% vs. 10,0%), avec beaucoup de contrôlé·es une fois (19,1% vs. 12,3%). Dans le second petit groupe, on retrouve une très-nette sur-représentation des multi-contrôlés (48,3% vs. 10%) et la même sur-représentation des contrôlés uniques (19% vs. 12,3%). Ces deux petits groupes sont donc semblables sous l'aspect des contrôles, mais se distinguent selon les autres modalités individuelles.

Le groupe des contrôlé·es une fois

Dans ce groupe de 1 252 individus, on retrouve un tiers de l'ensemble des contrôlé·es une fois et un quart des multi-contrôlé·es. Ce n'est donc pas un groupe qui se définit d'abord sous son rapport au contrôle d'identité, même la modalité « contrôlé·e une fois » est fortement constitutive du groupe (v. test élevé, qui mesure la force de la liaison entre la modalité et le groupe). On y retrouve une sur-représentation de filles (57,5%), modalité statistiquement constitutive du groupe. Aucune caractéristique socio-démographique, hormis celle du sexe, ne contribue à la formation de ce groupe.

Les valeurs les plus contributives de ce groupe sont celles liées aux consommations psychoactives. Ainsi, 92% des membres de ce groupe ont bu de l'alcool dans le mois précédent l'enquête (73,3% en population générale), 41% fument quotidiennement (15,5%), 38% ont consommé du cannabis dans le mois (14,3%). Ces trois modalités contribuent entre 3 et 4 fois plus à la formation de ce groupe qu'avoir été contrôlé une fois. Certaines consommations problématiques se retrouvent dans ce groupe : ce groupe réunit trois fois plus de jeunes qui disent avoir plusieurs fois consommé une drogue dont ils et elles ignoraient ce qu'elle était (3,3% vs. 1,1%).

6. Pour des raisons techniques, la part des individus pris en compte dans cette analyse est inférieure à celle des répondant·es car nous avons dû soustraire les individus qui n'avaient pas répondu à certaines questions-clefs.

Les autres variables comportementales contribuent fortement à la constitution de ce groupe. Ainsi, 81% des jeunes qui ont acheté du cannabis une fois dans leur vie sont dans ce groupe et la proportion de celles et ceux qui ont plusieurs fois dans leur vie acheté du cannabis est deux fois supérieure dans ce groupe que dans l'ensemble (12,2% vs. 9,5%). La part de ceux qui ont déjà été insulté ou menacé « au point d'avoir peur » est supérieure dans ce groupe à ce qu'elle est dans l'ensemble (22,6% vs. 15%). Sur les autres variables marquant la violence, les modalités contribuant à la formation du groupe sont celles qui marquent la non-participation.

Les multi-contrôlés

Deux autres groupes, presque jumeaux, réunissent en sur-proportion des jeunes déclarant avoir été contrôlés « plusieurs fois » (c'est-à-dire plus d'une fois) au cours des 12 derniers mois, ci-après dénommés « multi-contrôlés ». Ils ne sont toutefois pas de même nature, même s'ils présentent des effectifs semblables (resp. 298 et 242 individus).

Un quart de ces multi-contrôlé·es se trouvent dans le premier groupe, alors qu'il réunit à peine 300 individus. La part des multi-contrôlé·es est telle dans ce groupe que cette modalité est l'une des plus fortement constitutives du groupe (v. test très élevée). Trois quarts des membres de ce groupe sont des garçons.

Mais ce qui caractérise le plus ce groupe (les valeurs-tests les plus élevées) sont les comportements violents. Pas moins de 64% des jeunes de ce groupe ont participé à une bagarre, soit dix fois plus que dans l'ensemble de la population. La moitié d'entre eux ont agressé quelqu'un physiquement (4,2% dans l'ensemble) ou ont insulté ou menacé quelqu'un au point de lui faire peur (5,1%). Dans un tel contexte, on ne sera pas surpris de lire que 7 fois plus de membres de ce groupe ont été agressés physiquement que dans l'ensemble des jeunes (35,6%). Ces 4 modalités sont par ailleurs celles qui sont dotées des valeurs les plus élevées définissant leur contribution à la constitution du groupe. On peut qualifier ce groupe de « multi-contrôlé·es bagarreur·es ». Au rang des victimations, il faut noter la forte proportion de jeunes de ce groupe qui ont subi des injures ou comportements racistes : 28,2% vs. 5,4%.

Les autres modalités pèsent beaucoup moins dans la formation de ce groupe. On note toutefois la sur-proportion de consommateurs quotidiens d'alcool (4,7% vs. 0,5%) ou de tabac (25% vs. 15,5%), sur sur-proportion prononcée de jeunes s'étant fortement alcoolisé plus de dix fois dans le mois (10,7% vs. 2,2%). En revanche, le groupe se caractérise par une sous-présence de consommateurs de cannabis.

42% des membres de ce groupe sont en lycée professionnel, contre 25,8% dans la population, 13% sont en apprentissage, contre 4,5% de la population ; 25,8% ont redoublé, contre 16,3% : ce groupe réunit donc beaucoup de jeunes qui sont en difficulté scolaire. Il s'agit du reste du premier des trois groupes que nous avons étudiés dans lequel les variables scolaires jouent un rôle statistiquement significatif. Dans le même ordre d'idées, il s'agit aussi du premier groupe dans lequel les jeunes se disant en moins bonne santé que leurs pairs (11,4% vs. 9,1%) est statistiquement significatif.

Le groupe jumeau de ce groupe de bagarreur·es réunit lui aussi un bon quart des multi-contrôlé·es, c'est-à-dire des jeunes déclarant avoir été contrôlé.es « plusieurs fois » au cours des 12 derniers mois. Deux tiers des membres de ce groupe sont des garçons. Mais ce qui définit ce groupe ne sont plus les comportements violents, mais, pour l'essentiel, des variables signalant des consommations problématiques et des situations sociales difficiles. Ce groupe est donc celui des « multi-contrôlé·es fragiles ».

Trois quarts des consommateurs problématiques de cannabis se trouvent dans ce groupe, à l'effectif pourtant faible (N = 242). Mais aussi le fait d'avoir plus d'une fois acheté du cannabis (84,3% vs. 9,5%), qui est même l'un des traits les plus fréquemment distribués dans ce groupe, avec la consommation quotidienne de tabac, massivement représentée (90% vs. 15,5%). Par ailleurs, c'est dans ce groupe que l'on retrouve tous les consommateurs quotidiens de cannabis, mais aussi trois quarts des consommateurs d'un autre produit stupéfiant dans les douze mois qui ont précédé l'enquête, et deux tiers de celles et ceux qui cultivent du cannabis. D'une certaine manière, la polarité alcool/cannabis est l'un des discriminants des deux petits groupes apparemment jumeaux que l'analyse permet de distinguer. Aucun autre ensemble de variables vient définir ce groupe.

Conclusion

Si la prévalence des contrôles d'identité est en France particulièrement élevée au regard de bien d'autres pays européens, en particulier auprès des jeunes hommes (dans notre enquête, qui porte sur les 17-18 ans, un tiers des garçons déclarent un contrôle dans les deux ans qui ont précédé l'enquête), les jeunes qui font cette expérience particulière ne se ressemblent pas tous et toutes.

Tout d'abord, trois quarts des jeunes ont pu faire l'expérience d'un contrôle sans présenter plus de signes particuliers que la plupart des jeunes qui ne se sont jamais fait contrôler. En revanche, un cinquième des jeunes sont réuni·es dans un groupe d'épicuriens (pour reprendre le terme du *QP* de 2016), qui consomment fréquemment alcool, tabac et/ou cannabis – la plupart de ceux qui achètent du cannabis se trouvent aussi dans ce groupe. Mais ce groupe est caractérisé par le fait qu'il ne réunit pas *d'auteurs* de violence mais, à l'inverse, beaucoup de *victimes* d'injures ou de violences. Ce groupe est caractérisé par la sur-représentation des contrôlé·es une seule fois. Deux autres groupes, qui totalisent à eux deux à peine le dixième de l'ensemble des jeunes, réunissent la plus grande part de celles et ceux contrôlé.es plus d'une fois au cours des 12 derniers mois. Ces deux petits groupes se distinguent l'un de l'autre par le fait qu'on trouve dans le premier une proportion très élevée de bagarreurs et d'auteurs de violence, d'injures ou de menaces sérieuses. On trouve dans ce groupe de nombreux gros consommateurs d'alcool (mais peu de cannabis) et bon nombre de jeunes en échec scolaire. L'autre groupe a pour caractéristique presque exclusive la part élevée de consommations problématiques de cannabis et de culture de cannabis, sans toutefois que les comportements violents soient particulièrement fréquents. Dans ces deux derniers groupes, les garçons sont prédominants.

L'enquête Escapad 2022 permet une comparaison limitée avec les autres enquêtes, en particulier les enquêtes Escapad précédentes. Par rapport à l'enquête nationale 2008, l'affaissement de la prévalence des contrôles est le fait majeur. Par rapport à l'enquête parisienne de 2010, qui n'utilisait pas exactement le même questionnaire, on note un air de famille avec les groupes alors constitués ; notamment, parmi les surcontrôlés, un groupe de jeunes gens actifs et déviants (« hédonistes » dans l'enquête parisienne, « violents » dans l'enquête nationale 2022) et un autre groupe, consommateurs (problématiques) plus que violents, que leur mode de vie rend fragiles. La comparaison avec les autres grandes enquêtes sur les contrôles (les observations parisiennes de 2007-2008, l'enquête TeO, l'enquête DDD) est plus difficile compte tenu de la place que jouent dans ces enquêtes les variables d'apparence (couleur de peau et, parfois, accoutrement). Sur ce point particulier, Escapad 2022 offre peu de réponses, compte tenu du fait qu'aucun identifiant « racial » n'a été demandé aux jeunes répondant·es. Une modalité proxy pourrait être le fait de déclarer avoir déjà été victime d'injures racistes dans un lieu public (N = 393). Dans la continuité des enquêtes évoquées, cette propriété apparaît en effet très liée à celle d'avoir été contrôlé·e au moins une fois dans les deux années précédant l'enquête.

CESDIP • **CNRS UMR 8183** •
Immeuble Edison, 43 bd Vauban
F-78280 Guyancourt

Direction de la publication
Céline Braconnier
Coordination éditoriale & rédaction en chef
Nicolas Klausser et Bénédicte Laumond
Mise en page Christophe Le Drean
Diffusion CESDIP
Impression Imprimerie Compédit
Beauregard SA. ZI Beauregard, BP 39,
61600 La Ferté-Macé
Dépôt légal 2e trimestre 2025
ISSN 0994-3870

Reproduction autorisée sous réserve d'indication de la source.